



MAIN FORTE

1, Square du 19 mars 1962

22300 CAOUENNEC

02 96 35 93 33 /06 80 25 00 72

MAIN-FORTE
ASSEMBLEE GENERALE 2014
le 13 décembre 2014

-I- RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Le Président remercie les personnes présentes et salue particulièrement la présence de :

Mme	Claudine	FEJEAN	Adjointe aux affaires sociales Mairie
		et	Vice Présidente Lannion Trégor Communauté
Mme	Mary	LE JEAN	Directrice du Sesvad APF
Mme	Violette	MORICEAU	Coordinatrice des AVS Les Alizés APF
M.	Jean-Claude	PETIT	Président Atout-Cœur 22

Le Président demande à M. Petit de présenter son association. Le projet « Atout-cœur » s'inscrit dans la démarche de l'Arche. Fondée en 1964 par Jean Vanier, l'Arche a pour mission de faire connaître le « don » des personnes ayant un handicap mental à travers une vie partagée et de leur permettre de prendre leur juste place dans la société. L'Arche est présente dans près de 40 pays à travers le monde, sur les 5 continents, et regroupe plus de 140 communautés constituées chacun de plusieurs foyers d'hébergement et d'ateliers de travail (centre d'activités de jour ou Établissements et services d'aide par le travail). Chaque communauté allie trois dimensions: communautaire, professionnelle, et spirituelle. La vie en communauté est fondée sur des relations de réciprocité et de respect mutuel entre les personnes handicapées mentales et des assistants qui ont fait le choix de vivre avec elles.

Le Président remercie M. Petit et précise le nom des invités qui se sont excusés :

Civilité	Prénom	Nom	Organisme
Mme	Catherine	BESNARD	Adjointe aux politiques urbaines Mairie de Lannion
M.	Joel	LE JEUNE	Président Lannion Trégor Communauté
M.	Denis	MER	Conseiller général 22
Mme	Martine	DELFORGE	Directrice MDPH 22
Mme	Catherine	GALLARDON	Directrice du Pilotage des Objectifs et des Moyens Médico-sociaux CG22
M.	Thierry	LE BELLEC	Chef de service personnes handicapées CG22
M.	Daniel	MACE	Directeur Général adjoint en charge des solidarités CG22
M.	Alain	GUEGUEN	Vice président enfance et famille CG22

Mme	Corinne	ERHEL	Députée
-----	---------	-------	---------

I –RAPPORT MORAL ET D’ACTIVITES

A- LES OBJECTIFS

Le Président rappelle que l’ensemble des projets de l’association se structure autour de son objectif : l’intégration des personnes handicapées dans la vie de la cité.
C’est dans cette perspective que s’intègrent ses activités de cette année 2014 :

B- SOUTIEN A L’EXPERIENCE D’HABITAT PARTAGE

1-Gestion de l’habitat partagé

Les relations avec les services intervenants :

-Le SAAD (service d’Aide à Domicile de l’Association des Paralysés de France qui emploie les auxiliaires de vie).

la vigilance de l’association s’exerce à propos :

-de la réponse du service aux besoins des personnes :

.suivi relatif à la santé : alimentation (trois locataires sur quatre, par exemple, suivent un régime, pour des raisons différentes)

-de la présence suffisante des auxiliaires de vie pour accompagner les personnes dans les activités,

-de la coordination suffisante des actions.

-de la conformité de la réponse du service au projet de l’association :

.information sur les possibilités offertes par l’environnement, que les propositions suivent les offres disponibles: activités d’été, activités de Week-end, activités des fêtes de Noël, etc.

.stimulation de participation à des activités internes (préparation des repas, courses) ou externes (spectacles, activités de loisirs).

L’association est intervenue directement auprès des AVS (dans le cadre d’une réunion présidée par la coordinatrice) pour illustrer, par des exemples concrets, les attentes de l’association en terme d’accompagnement des personnes.

L’association continuera d’intervenir dans le même esprit selon ces modalités

-Le SAMSAH le Service d’Accompagnement Médico-social pour Adultes Handicapés qui, lui, emploie : médecin, infirmière, ergothérapeute, Aide Médico-Psychologique, etc.

.cette année le travail a porté sur les adaptations individuelles des appartements que l'on a réalisées avec les ergothérapeutes ainsi que sur l'affinement des devis.

-Les moyens de cette vigilance :

Des réunions régulières ont lieu à différents niveaux (locataires, familles, association).

Cela permet d'évoquer le fonctionnement et de tenter de l'améliorer.

Mais, c'est un chantier en construction et on sait très bien que les choses se concrétisent sur le long terme. Il faut que certaines conditions soient respectées et, en particulier, que les remarques soient effectivement prises en compte, quels que soient les niveaux d'intervention.

Une fonction particulière a été créée parmi les AVS des Alizés. Cette fonction, qui est exercée par Violette Morisseau, 5 jours par semaine tous les après-midi a pour objectif de faciliter la transmission d'information des AVS entre eux et la coordination des différentes activités. Il faut absolument que cette fonction soit effectivement exercée, a minima, à mi-temps, ce qui n'est plus le cas depuis quelques semaines.

Violette Morisseau, qui exerce cette fonction depuis un an, témoigne des progrès importants vers l'autonomie qu'ont réalisés les jeunes locataires. Elle remarque que ce processus n'est pas évident à accompagner car les rythmes de chacun sont différents.

Les relations avec le bailleur :

Cette année l'association a dû gérer une difficulté particulière : le départ de l'un des locataires : Elwood Mandart.

.L'information est parvenue à l'association de manière très tardive et indirecte (par l'APF et non pas par la personne elle-même ou sa curatrice),

.La demande de départ était pressante (l'information fut connue fin mai pour un départ mi-juin

La personne partante et sa curatrice étaient dans l'ignorance des contraintes d'un bail de colocation par le locataire.

L'association a dû gérer dans la précipitation, d'un point de vue humain, administratif et financier, le remplacement d'un locataire sous curatelle qui n'a en rien pris la mesure des conséquences de son choix.

Il se trouve que l'association était en contact avec Anthony Bernable et sa famille qui cherchaient pour eux-mêmes une solution qui ne soit ni l'institution, ni la vie au domicile parental et pensaient participer à la création d'un dispositif d'habitat regroupé. Main-Forte a donc proposé à Anthony la place laissée vacante par Elwood. Anthony a accepté.

Le Président demande à Anthony de se présenter. Il a 20 ans, il habitait, avec ses parents, à Trébeurden et connaissait déjà Glen, Jasmine et Elwood qu'il avait croisés au CHM de St Laurent à Plérin.

La gestion budgétaire :

Le trésorier, Jean-Yves Jouan, rappelle que, compte-tenu du fait que deux des trois appartements (un T2 et un T3) sont loués au bailleur privé à 2 personnes différentes, et que le troisième (un T3) est en colocation, les loyers et les charges de chacun des locataires ne sont pas équivalents. L'association calcule donc annuellement les parts égales de loyer et de charges liées à l'occupation des appartements et demande aux locataires de rééquilibrer les dépenses de chacun.

L'association tient aussi un compte alimentation indépendant des autres comptes. Il sert aux locataires à régler leurs courses alimentaires régulières. Deux comptes sont ouverts : un au centre Leclerc, l'autre à la Coop bio. Monique Merrien s'en occupe. Elle précise que la somme de 200 € versée mensuellement par chaque locataire suffit. Elle signale qu'il faudrait davantage diversifier les lieux d'achats : marché, petits producteurs locaux, etc.

2-La vie sociale :

L'association intervient aussi pour sensibiliser les locataires et leur donner envie de participer à certaines activités.

Piscine : les locataires ont été, à plusieurs reprises, mal accueillis à la piscine de Lannion, les AVS l'ont signalé au Président de Main-Forte qui a lui-même interpellé le Président de la Lannion Trégor Communauté. Le directeur de l'équipement est intervenu immédiatement et a organisé une réunion avec l'équipe d'accueil en présence du président de Main-Forte et des locataires afin de mettre à plat les contraintes et les attentes. Les locataires, qui avaient renoncé à y aller pendant quelques mois, y retournent désormais en confiance.

Cinéma : l'association est intervenue auprès du cinéma des Baladins pour obtenir la gratuité de la place pour les accompagnants. Ce qui est désormais effectif.

École de musique du Trégor : Main-Forte a proposé à l'École de Musique du Trégor l'achat commun d'un instrument adapté permettant aux personnes handicapées de faire de la musique. Le Président de Main-Forte a rencontré le directeur de l'Emt. Un projet de sensibilisation des locataires à des activités musicales qui les intéressent a été évoqué. 5/6 enseignants de l'Emt sont intéressés, deux locataires sont partants. Une nouvelle rencontre avec l'Emt est programmée pour préciser les conditions de cet accueil.

L'association Nature et Création propose depuis deux ans aux locataires des séances de massage. Mais le nombre de ces séances est trop réduit (3 ou 4 fois dans l'année) au goût des locataires et les masseurs estiment que les conditions de l'accueil aux alizés ne sont pas totalement réunies. Une rencontre entre la principale intervenante, le président de Main-Forte et la coordinatrice des AVS est prévue début 2015.

3-Activités et vie sociale à l'extérieur (Anthony, Hélène, Glen et Jasmine) :

Les locataires participent à des activités en dehors de leur domicile

-Anthony : percussion à la Maison des jeunes,

-Glen : reprise de la piscine, Voyages (ski adapté à Pralognan accompagné par un auxiliaire de vie, séjour à Molène et Ouessant, voyage de groupe avec APF Evasion au Maroc, séjour aux Vieille Charrues, accompagné par un auxiliaire de vie, un peu de voile au club de voile de Port-Blanc, et un peu de char à voile à Plestin-les-Grèves),

Jasmine : Reprise de la danse, reprise de la piscine

-Hélène : Scrapbooking à Beg-Leguer, lecture avec une association de bénévoles, Théâtre (spectacle en février 2015)

4-Aménagement des appartements habitat regroupé à Ar Sante :

L'association s'est beaucoup investie, les mois passés, dans l'aménagement des futurs appartements HLM dans le quartier d'Ar Santé.

L'association regrette un retard important dans le projet de construction. Mais désormais l'appel d'offres est réalisé, l'entreprise prestataire a été choisie. Le démarrage du chantier est prévu en janvier 2015.

Le plan des appartements est, à nouveau, montré aux adhérents et commenté par Danielle Berrivin, secrétaire qui suit les opérations.

Le choix a été fait de privilégier, dans un premier temps, l'aménagement des appartements. La question de l'aménagement du jardin sera traitée plus tard.

Difficultés rencontrées :

Le projet Main-Forte a été intégré de manière tardive dans un programme d'habitat (requalification urbaine) déjà lancé par Côtes d'Armor Habitat. C'est seulement grâce à l'intervention de la municipalité de Lannion que Côtes d'Armor Habitat a accepté d'intégrer le projet Main-Forte dans son programme.

Le nombre d'intervenants (l'architecte, la responsable CaH du dossier, plusieurs ergos, Main-Forte) est important et ne facilite pas le respect des délais imposés.

Le bailleur social est soumis à des contraintes architecturales normatives quelquefois contraires aux nécessités de l'adaptation pour les personnes handicapées mais, l'organisation institutionnelle de Côtes d'Armor Habitat elle-même, ne facilite pas le travail collaboratif.

Choix réalisés et demandes de subvention :

L'association et les ergos de l'APF ont travaillé sur la définition des besoins individuels et collectifs des aménagements et ont finalisé les devis avec les prestataires. Les choix ont été faits et des dossiers de demande de subvention sont en cours ou ont abouti.

BUDGET PREVISIONNEL au 13 décembre 2014

DEPENSES		RECETTES	
APPARTEMENT COLLECTIF			
		Apport Main-Forte	1717,12 Accordé
		Lannion-Trégor Communauté	5000 En attente
-		Commune de Lannion	5000 En attente (février)
Salle de bain adaptée <i>devis bailleur social CaH si offre 1^{er} groupement retenue</i>		Lyon's Club Côtes de granit rose	5000 Accordé
Barre d'appui relevable	150,55	CCAH	17000 En attente (février)
Sèche cheveux automatique	249,34	Fondation de France	5000 Accordé
Sèche main électrique	213,71	Intégrance	3000 Accordé
Distributeur savon automatique	130,61		
Balnéo			
Baignoire balnéo <i>-devis bailleur social CaH si offre 1^{er} groupement retenue-</i>	6421,05		
Accessibilité Balneo (rails châssis porteur) <i>-Devis Handi-Move-</i>	6353,95		
Toilettes japonaises <i>-devis bailleur social CaH si offre 1^{er} groupement retenue-</i> WC	1632,70		

Alimentation eau chaude WC	200,45		
Automatisme portes + téléphone alarme- <i>devis Ergovie</i>	12000,41	Air Liquide	8000 En attente
Cuisine adaptée- <i>devis cuisines Caradec</i>	22364,35		
Total adaptation appartement TTC	49717,12		49717,12

Il est à noter que le budget prévisionnel initial a baissé pour deux raisons :

- l'étude ergonomique a montré que certaines options ne sont finalement pas souhaitables,
- le fait que certaines options (bien que prises en charge par Main-Forte) aient pu être intégrées dans l'appel d'offre de Côtes d'Armor Habitat a fait baisser les prix prévisionnels.

Sous-location :

Malgré l'opposition argumentée de l'association, et le fait que les bailleurs sociaux d'autres départements agissent autrement dans les mêmes circonstances, le bailleur social Côtes d'Armor Habitat et le CG22 impose à Main-Forte d'être locataire des futurs appartements et de sous-louer aux personnes handicapées bénéficiaires :

la prise de risque repose donc sur l'association :

- financière (risque d'impayé et risque de départ avec délai de remplacement),
- relationnelle (risque de devoir intervenir dans l'utilisation des lieux),
- administrative (risque d'être considéré comme une mini-structure).

Mais surtout cette position constitue une discrimination aux personnes qui ne se voient pas reconnaître, par le bailleur social, les droits de tout un chacun à savoir, être locataires en lien direct avec le bailleur , comme cela est possible dans l'habitat privé.

Marie Le Jean intervient pour signifier que l'APF est sur la même position que Main-Forte et suggère la mise en place de baux glissants qui permettent de transformer, au bout de six mois, lorsque le locataire est sûr de son choix, un contrat de sous location en bail de plein exercice.

C-ACCESSIBILITÉ

L'association Main-Forte participe à la commission accessibilité de la ville de Lannion. Un administrateur, Géraud Lafarge y est présent à chaque réunion.

Géraud Lafarge fait une synthèse de la dernière réunion de la commission : face à la certitude que les lieux publics ne pourront tous être aux normes en 2015, les délais de mise aux normes seront plus étendus pour les collectivités et entreprises à condition qu'elles se fixent des calendriers.

Tout en travaillant à la mise aux normes générales, les services de la ville de Lannion examinent les demandes particulières et ainsi interviennent lorsque des problèmes d'accessibilité sont particulièrement cruciaux et avérés.

Géraud Lafarge encourage donc les locataires et les auxiliaires de vie à poursuivre le travail qui avait déjà été entamé aux alizés à ce sujet et qui consiste, lors des déplacements en ville, à relever les anomalies d'accessibilité et à les noter dans un cahier spécifique de façon à s'en faire l'écho auprès des services municipaux concernés ou lors des réunions de commission.

D-L'ESSAIMAGE

L'essaimage, c'est –à-dire l'aide à la réalisation d'autres projets du même type dans le département ou ailleurs constitue l'un des objectifs de l'association. Nous sommes sollicités régulièrement à ce propos tout au long de l'année par des familles qui ont eu vent de notre projet, elles nous rencontrent et sont accueillies aux appartements pour visiter et échanger directement avec les locataires.

Récemment des familles de la région de St Brieuc nous ont contactés en ce sens.

Nous avons également participé à une enquête nationale commandée par le Ministère des affaires Sociales de la Santé et du Droit des Femmes auprès d'un cabinet d'audit, sur l'habitat partagé et regroupé pour les personnes âgées et/ou handicapées. L'expérience « Main-Forte » avait été retenue au niveau national parmi 10 expériences de ce type.

II - BILAN FINANCIER réalisé par Jean-Yves JOUAN trésorier

LA PARTICIPATION DES MEMBRES

Charges		Produits	
		Cotisations des membres	3990
Utilisation du Bénévolat	8672	Valorisation du bénévolat	8672
	8672		12662

LE FONCTIONNEMENT

Charges			Produits		
Fonctionnement		869	Fonctionnement		0
Secrétariat (courriers, F bureau,,)	658				
Mission-réception	211				
Véhicule		4 455	Véhicule		255
Assurance	2621				
Amort Master	745		Rbst assurance	255	
Entretien	1089				
	5 324				255

LE LOGEMENT

Charges			Produits		
Entretien logement		496	Entretien logement		0
Petit matériel & entretien	496				
Logement		5 899	Logement		7 784
Edf	3 905		Participation locataires	7 784	
Intervenants	350				
Amortissement mobilier 5 ans	1644				
		6395			7784

PRÉVISIONNEL 2014-2015

Charges		Produits	
Fonds propres	8 700	Fonds propres	12 500
Fonctionnement	5 000	Fonctionnement	0
Logement	5 800	Logement	5 800
Aménag Ar Santé	16000	Aide aménag collectif	16000
		Insuffisanc e	1 200
Total	35 500	Total	35 500

III - VIE ASSOCIATIVE

Nombre d'adhérents : 73

On constate une érosion du nombre d'adhérents. Celle-ci peut s'expliquer par l'âge de l'association (huit ans désormais) et le retard pris dans la construction des logements définitifs. Même si cette baisse des adhérents n'est pas alarmante, il ne faut pas qu'elle se poursuive et il est demandé à tous les adhérents actuels de parler des activités de l'association autour d'eux.

Nombre de réunion du C.A. dans l'année : 3

Élections au conseil d'administration, votes des rapports moraux, d'activités et de propositions de modification des statuts

Deux personnes nous ont fait parvenir leur candidature : Mme Garel Carole et M. Bernable Anthony. Elles sont élues au Conseil d'Administration (59 voix sur 59 votants) ainsi que les anciens membres qui se représentent. Les rapports moraux d'activités et le budget sont adoptés (59 voix sur 59 votants).

IV - LES ACTIONS À VENIR

A-Partenariat

Il apparaît nécessaire, de poursuivre la réflexion à propos de la sous-location :

- S'interroger sur la légalité de ce type de contrainte imposé par le bailleur social ?
- Envisager la possibilité de faire évoluer la position des partenaires ?
- Eventuellement proposer un bail glissant,

- Elaborer une convention de sous-location ?
- Mettre au point un règlement intérieur de l'habitat regroupé.
- Envisager dans les détails la prise en charge et usage de l'appartement collectif.

L'association est dans l'attente d'une convention tripartite Conseil Général SAAD Main-Forte

B-La poursuite de la recherche de subventions

L'association doit obtenir des réponses définitives en février-mars.

L'élaboration du projet jardin est reporté à l'après déménagement.

C- L'identification des nouveaux besoins des locataires

La Prestation de Compensation du Handicap individuelle en aide humaine arrive à échéance de son terme de cinq ans pour chacun des locataires, il faudrait donc théoriquement établir de nouveaux dossiers d'évaluation des besoins pour son renouvellement.

Les conditions de vie dans les appartements ne seront pas les mêmes et les possibilités de mutualisation vont diminuer, il faut donc s'attendre à ce que les besoins soient modifiés.

L'association va proposer aux locataires, à leurs familles et curateurs tuteurs d'attendre l'arrivée dans les appartements pour revoir cette évaluation des besoins. Soit de reculer d'une année le dépôt des dossiers.

D- La recherche avec l'APF d'une optimisation des ressources allouées

Dans le cadre des interventions des AVS dans les appartements, auprès des personnes, il va falloir perfectionner les outils de communication et mettre en place des procédures de travail de façon à rendre les bonnes pratiques moins aléatoires.

B- Communication et don du temps

Une page Facebook Main-Forte a été créée : <https://fr-fr.facebook.com/pages/Association-Main-Forte/490166477757043>

Elle présente les objectifs globaux de l'association mais aussi ses activités. Elle annonce les événements de la vie associative et propose des liens permettant une réflexion globale sur le handicap et l'intégration. Elle renvoie aussi vers le blog des Alizés anciennement créé par Marie-Charlotte, AVS aux Alizés qui n'y travaille plus. Jakou Briant encourage les locataires et les AVS à reprendre cette activité enrichissante.

Le Président remercie les participants, clôt l'assemblée générale et invite les participants au pot de l'amitié.

A Caouennec le 5 janvier 2015